

**VENDRE ET SOUSCRIRE UN GRAND RISQUE HABITATION**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA366	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1224,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 27/11/2024 au 28/11/2024

**OBJECTIFS**

- Appréhender les spécificités d'un grand risque habitation
- Cibler les attentes et besoins de produits ou de services d'assurance du client
- Sélectionner et conseiller une solution pertinente en fonction de l'évaluation du risque et des moyens de prévention mises en œuvre
- Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici](#)**

[>>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Maîtriser l'approche technique d'un risque. Confirmer l'estimation des biens.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Critères d'appréciation d'un risque
  - 1. Approche d'un risque Haut de gamme
  - 2. Rapport de vérification et acceptation du risque
  - 3. Connaissance client
- B. Environnement
  - 1. Environnement du risque
  - 2. Abords immédiats du risque
  - 3. Bâtiments classés
- C. Prévention
  - 1. Risque incendie et prévention
  - 2. Risque vol et protections
  - 3. Autres garanties
- D. Détention des biens et fiscalité
  - 1. Fiscalité en MRH
  - 2. Bien achetés à l'étranger
  - 3. Bien non autorisés à l'achat (ivoire)
- E. Mieux maîtriser une estimation préalable
  - 1. Différencier le prix et la valeur d'un bien précieux
  - 2. Différentes définitions des biens précieux (étude concurrence)
  - 3. Bijoux en or
  - 4. Pierres précieuses
- F. Critères d'indemnisation
  - 1. Charge de la preuve
  - 2. Comprendre l'indemnisation
  - 3. Sources de conflits

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Souscripteur d'assurance spécialisé dans les risques des particuliers  
Souscripteur grands risques  
Agent général  
Courtier

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Minimum de 2 ans dans la branche.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1224,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:39